



CONSEIL MUNICIPAL

Du 31 mars 2026

Liste des délibérations

N° Délibération	Objet
D2026033101	Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026
D2026033102	Constitution des commissions communales
D2026033103	Désignation des membres du Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale
D2026033104	Désignation des membres dans les organismes extérieurs
D2026033105	Avenants au marché de travaux du pôle enfance

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur JOUNIER Jean-Marc, Le Maire.

Date de la convocation : Vendredi 27 mars 2026

Membres présents : 21/23 et ayant pris part au vote 22/23

Le Maire : M. JOUNIER Jean-Marc,

Adjoints : Mme CARGOUËT Valérie, M. OLLIVIER Laurent, Mme MARTIN Isabelle, M. MERIODEAU Gilles, Mme SAUVO DEVERSANNES Valérie, M BONNET Franck

Conseillers municipaux : Mme DILÉ Anne, Mme FERRARIS Marylène, M. GUILBAUD Antoine, Mme DENIS Fabienne, Mme DOUILLARD Dominique, M. AUDRAIN Vincent, Mme AILLERIE-PROUX Delphine, M. TALEUX Sébastien, M. GERFAUD Guillaume, Mme BILGER Pauline, Mme OGER Jessica, M. CHÉNEAU Maxime, M. DÉFOSSÉ Guillaume, M. PILET Quentin

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme POIRIER Sandrine (pouvoir à DILÉ Anne)

Absents excusés : M. JANIN Eddy

Secrétaire de séance : Delphine AILLERIE-PROUX

Objet : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents et représentés** :

- **VALIDE** le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

PJ – Procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

Pour extrait conforme au registre
Le Maire, Jean-Marc JOUNIER

Le Secrétaire de séance
Delphine Aillerie-Proux



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur JOUNIER Jean-Marc, Le Maire.

Date de la convocation : Vendredi 27 mars 2026

Membres présents : 21/23 et ayant pris part au vote 22/23

Le Maire : M. JOUNIER Jean-Marc,

Adjoints : Mme CARGOUËT Valérie, M. OLLIVIER Laurent, Mme MARTIN Isabelle, M. MERIODEAU Gilles, Mme SAUVO DEVERSANNES Valérie, M BONNET Franck

Conseillers municipaux : Mme DILÉ Anne, Mme FERRARIS Marylène, M. GUILBAUD Antoine, Mme DENIS Fabienne, Mme DOUILLARD Dominique, M. AUDRAIN Vincent, Mme AILLERIE-PROUX Delphine, M. TALEUX Sébastien, M. GERFAUD Guillaume, Mme BILGER Pauline, Mme OGER Jessica, M. CHÉNEAU Maxime, M. DÉFOSSÉ Guillaume, M. PILET Quentin

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme POIRIER Sandrine (pouvoir à DILÉ Anne)

Absents excusés : M. JANIN Eddy

Secrétaire de séance : Delphine AILLERIE-PROUX

Objet : Constitution des commissions communales

Afin de mener à bien les projets communaux et dans un souci de bonne administration, il est proposé de créer, nommer et composer les commissions de la commune. Il est également proposé de nommer les membres de la commission d'appel d'offres, les membres élus de la commission communale des impôts directs et le conseiller municipal en charge de la commission de contrôle des listes électorales.

Vu les articles L1411-5 et L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises en séance et de traiter des affaires communales,

Considérant que le Maire étant président de droit de chacune des commissions la nomination de chaque vice-présidence sera effectuée par la commission concernée,

Considérant qu'il n'a pas été nécessaire de procéder au vote à bulletin secret pour la constitution de la commission d'appel d'offres,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents et représentés** :

- **VALIDE** la liste des commissions ainsi que leur composition tel que présenté

PJ – Listes et compositions des commissions communales

Pour extrait conforme au registre
Le Maire, Jean-Marc JOUNIER

Le Secrétaire de séance
Delphine Aillerie-Proux



Accusé de réception en préfecture
044-214401085-20260331-D2026033102-DE
Date de réception préfecture : 08/04/2026

Les commissions thématiques

Commissions	Adjoint(e) ou conseiller délégué référent (e)	Conseillers membres de la commission
Aménagement urbain	Gilles Mériodeau	Dominique Douillard Guillaume Gerfaud Quentin Pilet Fabienne Denis Laurent Ollivier
Espace rural	Franck Bonnet	Eddy Janin Maxime Chéneau Sébastien Taleux Antoine Guilbaud Vincent Audrain Gilles Mériodeau
Économie de proximité	Franck Bonnet	Jessica Oger Vincent Audrain Anne Dilé Eddy Janin
Batiments	Laurent Ollivier	Dominique Douillard Jessica Oger Guillaume Gerfaud Quentin Pilet Sébastien Taleux
Transition énergétique	Laurent Ollivier	Sébastien Taleux Antoine Guilbaud Guillaume Défossé Franck Bonnet
Espaces verts	Antoine Guilbaud	Dominique Douillard Mylène Ferraris Isabelle Martin

Voirie	Laurent Ollivier	Guillaume Défossé Guillaume Gerfaud Franck Bonnet Fabienne Denis Gilles Mériodeau
Évènementiel	Vincent Audrain	Delphine Aillerie Proux Guillaume Défossé Maxime Chéneau Fabienne Denis Antoine Guilbaud
Communication	Jean-Marc Jounier	Valérie Cargouët Anne Dilé Delphine Aillerie-Proux
Finances	Valérie Sauvo Deversannes	Jean-Marc Jounier Le Bureau Municipal Sébastien Taleux Quentin Pilet
Vie associative	Isabelle Martin	Vincent Audrain Mylène Ferraris Sandrine Poirier Guillaume Défossé
Enfance - Jeunesse - Éducation	Valérie Cargouët	Pauline Bilger Anne Dilé Delphine Aillerie-Proux
Restauration	Valérie Cargouët	Anne Dilé
Comité éducatif local	Valérie Cargouët	Tous les membres de la Commission Enfance jeunesse et éducation
Conseil Municipal des enfants	Conseillers qui seront nommés	Anne Dilé Isabelle Martin
Conseil d'école	Directrice de l'école	Valérie Cargouët Pauline Bilger
CCAS	Isabelle Martin	Pauline Bilger Anne Dilé Valérie Cargouët Valérie Sauvo Deversannes Mylène Ferraris Sébastien Taleux
Aînés	Isabelle Martin	Mylène Ferraris Delphine Aillerie Proux Sandrine Poirier

Les commissions règlementaires

Commissions	Président	Fréquence	Membres titulaires	Membres suppléants
Commission d'appel d'offres	Jean-Marc Jounier	Selon les marchés publics (entre 0 et 3 par an)	Valérie Sauvo Deversannes Laurent Ollivier Quentin Pilet	Sébastien Taleux Antoine Guilbaud Guillaume Gerfaud
Commission contrôle liste électorale	Conseiller nommé	1/an ou 3 semaine avant un scrutin	Valérie Sauvo Deversannes	
Commission Communale des Impôts directs	Jean-Marc Jounier	1/an	Valérie Sauvo Deversannes Franck Bonnet Gilles Mériodeau Anne Dilé	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur JOUNIER Jean-Marc, Le Maire.

Date de la convocation : Vendredi 27 mars 2026

Membres présents : 21/23 et ayant pris part au vote 22/23

Le Maire : M. JOUNIER Jean-Marc,

Adjoints : Mme CARGOUËT Valérie, M. OLLIVIER Laurent, Mme MARTIN Isabelle, M. MERIODEAU Gilles, Mme SAUVO DEVERSANNES Valérie, M BONNET Franck

Conseillers municipaux : Mme DILÉ Anne, Mme FERRARIS Marylène, M. GUILBAUD Antoine, Mme DENIS Fabienne, Mme DOUILLARD Dominique, M. AUDRAIN Vincent, Mme AILLERIE-PROUX Delphine, M. TALEUX Sébastien, M. GERFAUD Guillaume, Mme BILGER Pauline, Mme OGER Jessica, M. CHÉNEAU Maxime, M. DÉFOSSÉ Guillaume, M. PILET Quentin

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme POIRIER Sandrine (pouvoir à DILÉ Anne)

Absents excusés : M. JANIN Eddy

Secrétaire de séance : Delphine AILLERIE-PROUX

Objet : Désignation des membres du Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est l'outil principal dont dispose la commune pour conduire l'action sociale de proximité. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en lien avec l'ensemble des acteurs sociaux du territoire. C'est un établissement public administratif (EPA) doté d'une autonomie juridique, budgétaire et de gestion. Il est obligatoire pour toutes les communes de plus de 1 500 habitants.

Le Maire est président de droit du Conseil d'Administration. Ce dernier est composé pour moitié d'élus du Conseil Municipal et pour l'autre moitié de représentant d'association nommé par le Maire. Hors Présidence, il doit y avoir strictement autant de membres de chaque côté.

Vu l'article R123-10 du code de l'action sociale et des familles,

Considérant que dès son renouvellement, le Conseil Municipal procède, dans un délai maximum de deux mois, à l'élection des nouveaux membres du conseil municipal pour siéger au conseil d'administration du centre d'action sociale,

Considérant que la moitié des membres du conseil d'administration sont élus par le Conseil Municipal et que l'autre moitié sera nommée par le Maire par arrêté,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **FIXE** à quinze le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, soit le Maire en tant que Président de droit, sept élus du Conseil Municipal et sept représentants du secteur associatif nommés par le Maire par arrêté

- **DÉSIGNE** les élus suivants pour siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS
 - Isabelle Martin
 - Pauline Bilger
 - Anne Dilé
 - Valérie Cargouët
 - Valérie Sauvo Deversannes
 - Mylène Ferraris
 - Sébastien Taleux

Pour extrait conforme au registre
Le Maire, Jean-Marc JOUNIER

Le Secrétaire de séance
Delphine Aillerie-Proux



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur JOUNIER Jean-Marc, Le Maire.

Date de la convocation : Vendredi 27 mars 2026

Membres présents : 21/23 et ayant pris part au vote 22/23

Le Maire : M. JOUNIER Jean-Marc,

Adjoint : Mme CARGOUËT Valérie, M. OLLIVIER Laurent, Mme MARTIN Isabelle, M. MERIODEAU Gilles, Mme SAUVO DEVERSANNES Valérie, M BONNET Franck

Conseillers municipaux : Mme DILÉ Anne, Mme FERRARIS Marylène, M. GUILBAUD Antoine, Mme DENIS Fabienne, Mme DOUILLARD Dominique, M. AUDRAIN Vincent, Mme AILLERIE-PROUX Delphine, M. TALEUX Sébastien, M. GERFAUD Guillaume, Mme BILGER Pauline, Mme OGER Jessica, M. CHÉNEAU Maxime, M. DÉFOSSÉ Guillaume, M. PILET Quentin

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme POIRIER Sandrine (pouvoir à DILÉ Anne)

Absents excusés : M. JANIN Eddy

Secrétaire de séance : Delphine AILLERIE-PROUX

Objet : Désignation des membres dans les organismes extérieurs

La Commune est membre de plusieurs organismes extérieurs (syndicat, conseil d'administration...). Il revient au Conseil Municipal de désigner les conseillers le représentant au sein de ces différentes instances extérieures à la commune. La liste des désignations à effectuer est annexée au présent procès-verbal.

Vu l'article L2121-33 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal de procéder à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DESIGNE** les conseillers municipaux visés pour siéger au sein des organismes extérieurs comme inscrits dans la liste annexée

PJ – Liste des désignations dans les organismes extérieurs

Pour extrait conforme au registre
Le Maire, Jean-Marc JOUNIER

Le Secrétaire de séance
Delphine Aillerie-Proux



Accusé de réception en préfecture
044-214401085-20260331-D2026033104-DE
Date de réception préfecture : 08/04/2026

Les désignations dans les organismes extérieurs

Désignations et représentation	Objectifs	Conseillers désignés titulaires	Conseillers désignés suppléants
Seme	Siège au conseil d'administration	Dominique Douillard	Anne Dilé
Mission locale	Siège au conseil d'administration	Dominique Douillard	Anne Dilé
Maison de retraite de Gorges	Siège au conseil d'administration	Isabelle Martin	Delphine Aillerie Proux
interlocuteur pour le comité Local d'information et de Concertation Compétent pour EPC France de St Crépin S/Moine		Delphine Aillerie Proux	Gilles Mériodeau
Pat'Mouille	Siège au conseil d'administration	Anne Dilé	Pauline Bilger
Atlantic'eau	Siège à la commission territoriale	Antoine Guilbaud	Jean-Marc Jounier
Territoire Énergie 44	Syndicat d'énergie (réseau, éclairage, maîtrise énergie...) Participation au collège électoral pour élection du futur comité syndical + relai des informations de TE 44	Laurent Ollivier	Jean-Marc Jounier
Loire-Atlantique développement	Siège à l'AG de la société publique locale - aménagement et renouvellement urbain	Gilles Mériodeau	Jean-Marc Jounier
CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)		Gilles Mériodeau	Jean-Marc Jounier
Référent sécurité routière		Gilles Mériodeau	
Référent réseau électrique		Laurent Ollivier	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOUZILLON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur JOUNIER Jean-Marc, Le Maire.

Date de la convocation : Vendredi 27 mars 2026

Membres présents : 21/23 et ayant pris part au vote 22/23

Le Maire : M. JOUNIER Jean-Marc,

Adjoints : Mme CARGOUËT Valérie, M. OLLIVIER Laurent, Mme MARTIN Isabelle, M. MERIODEAU Gilles, Mme SAUVO DEVERSANNES Valérie, M BONNET Franck

Conseillers municipaux : Mme DILÉ Anne, Mme FERRARIS Marylène, M. GUILBAUD Antoine, Mme DENIS Fabienne, Mme DOUILLARD Dominique, M. AUDRAIN Vincent, Mme AILLERIE-PROUX Delphine, M. TALEUX Sébastien, M. GERFAUD Guillaume, Mme BILGER Pauline, Mme OGER Jessica, M. CHÉNEAU Maxime, M. DÉFOSSÉ Guillaume, M. PILET Quentin

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme POIRIER Sandrine (pouvoir à DILÉ Anne)

Absents excusés : M. JANIN Eddy

Secrétaire de séance : Delphine AILLERIE-PROUX

Objet : Avenants au marché de travaux du pôle enfance

Monsieur le Maire a délégué pour la signature de l'ensemble des avenants allant jusqu'à 10 % du montant du marché initial. Lorsque le marché est alloti, ce montant est calculé par lot. Le marché de travaux du pôle enfance arrive à son terme prochainement et la passation d'avenants sur certains lots est nécessaire afin de pouvoir finaliser les travaux. Certains de ces avenants outrepassent la délégation effectuée par le Conseil Municipal au Maire.

Ainsi les avenants suivants méritent d'être validés par le Conseil Municipal avant signature :

Lot	Titulaire	Marché initial	Avenant proposé
N°1 Terrassements – VRD	Aubron Mechineau	148 753 € HT	44 879 € HT
N°6 Couverture tuiles	Gueber couverture	10 589,46 € HT	3 757.11 € HT
N°8 Menuiseries extérieures	Menuiserie de la Loire	94 321,52 € HT	Avenant n°3 : 11 908.96 € HT Avenant n°4 : 429.07 € HT Avenant n°5 : 967,70 € HT
N°14 Électricité courants forts et faibles	EP2C	63 365.84 € HT Et 68 048.16 € HT (+avenants précédents)	2 019.54 € HT

Vu le code de la commande publique,

Considérant que les avenants susvisés dépassent les délégations du Maire et qu'il convient de les valider en Conseil Municipal avant signature,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** la passation des avenants susvisés
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les avenants

Pour extrait conforme au registre
Le Maire, Jean-Marc JOUNIER

Le Secrétaire de séance
Delphine Aillerie-Proux

